

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/681-systemes-d-information-dans-le-secteur-medico-social-retours-d-experience-et-grands-enseignements>

Systemes d'information dans le secteur médico-social : retours d'expérience et grands enseignements

Sommaire

1. Introduction
2. Quelques concepts pour comp...
 - 2.1. Le secteur médico-social
 - 2.2. Principaux acteurs nation...
 - 2.3. Principaux acteurs locaux...
 - 2.4. La démarche d'urbanisatio...
 - 2.5. Cadre juridique du partag...
3. Enseignement des retours d'...
 - 3.1. Le développement des SI,...
 - 3.2. Les bonnes pratiques de m...**
4. Retours d'expériences
 - 4.1. ADAPEI de la Loire (Saint...
 - 4.2. ADAPEI de la Gironde (Bor...
 - 4.3. ALGEEI (Agen) - Mise en p...
 - 4.4. Association des SSIAD de...
 - 4.5. Association OVE (Vaulx-en...
 - 4.6. Centre départemental de r...
 - 4.7. Croix-Rouge française (Pa...
 - 4.8. Hôpitaux du bassin de Tha...
 - 4.9. Institut le Val-Mandé (Sa...
 - 4.10. KORIAN (Paris) - Mise en...
 - 4.11. MEDICA (Paris et Aix-en-...
 - 4.12. Mutualité française Rhôn...
 - 4.13. Mutualité retraite Loire...
 - 4.14. UGECAM PACA-Corse (Marse...
5. Approche d'urbanisation du...
 - 5.1. Une réflexion structurée...
 - 5.2. Formalisation des objecti...
 - 5.3. Cartographie des processu...
 - 5.4. Evaluation de la contribu...
 - 5.5. L'outil de diagnostic

3. Enseignement des retours d'expérience

3.2. Les bonnes pratiques de mise en oeuvre d'un projet de SI dans le champ médico-social

En synthèse

La mise en oeuvre d'un projet SI nécessite de respecter un certain nombre de bonnes pratiques.

Les exigences métiers et techniques

L'harmonisation des pratiques, a minima sur le périmètre à couvrir par la solution, constitue un prérequis permettant de faire converger les besoins et d'obtenir l'adhésion des acteurs autour de l'outil qui sera mis en place.

Un autre prérequis nécessaire à la mise en oeuvre d'un projet SI est la réalisation d'un état des lieux des infrastructures afin de s'assurer que celles mises en place sont capables de supporter la mise en oeuvre d'une solution informatique.

L'élaboration d'un cahier des charges permet ensuite de formaliser les besoins, de mener des arbitrages, de faire converger les acteurs sur une expression de besoins commune et de cadrer le périmètre et les attentes avec le prestataire porteur de la solution.

La gestion de projet et les moyens humains

La mise en place d'un projet SI nécessite tout d'abord la constitution d'un binôme composé d'un profil technique capable de porter les exigences techniques (de sécurité, interopérabilité, robustesse, évolutivité...) et d'un profil métier capable de traduire les besoins des métiers en exigences fonctionnelles.

La mise en place d'un dispositif de pilotage adéquat est également indispensable à la réussite du projet.

L'établissement peut s'appuyer pour la mise en oeuvre de son projet sur des compétences locales ou régionales (GCS régional, ARS, CG...) voire faire appel à une assistance externe.

Le portage stratégique et les moyens financiers

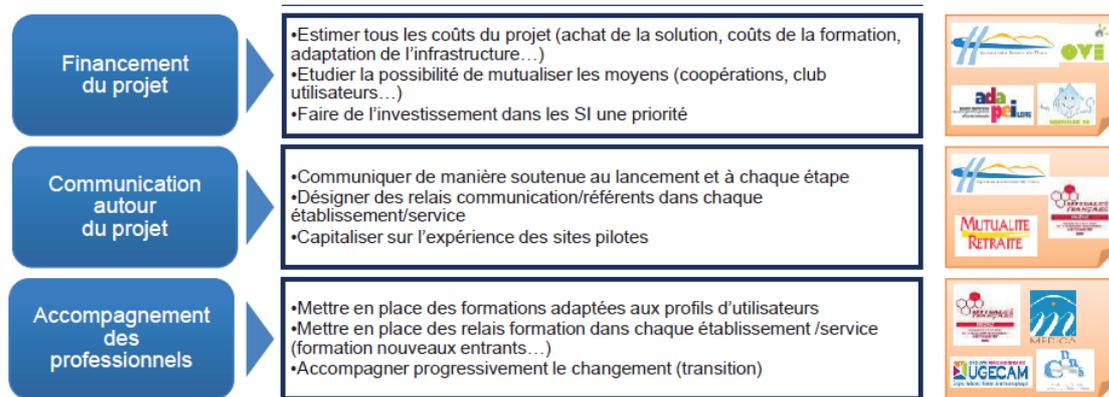
Le portage du projet par la Direction est indispensable. Les personnels des ESMS doivent être convaincus que le projet est stratégique pour la structure. Par ailleurs, le financement du projet à une hauteur suffisante pour permettre notamment de financer les actions d'accompagnement et de formation doit être garanti. En effet, la mise en place d'une solution SI ne se limite pas à l'outil, mais également au développement des usages par l'accompagnement des acteurs.

Un appui financier peut également être sollicité auprès des financeurs (ARS, CG) dans le cadre d'un CPOM par exemple. Cela ne suppose pas une dotation supplémentaire mais une allocation différente selon un axe prioritaire sur le SI. La mesure du retour sur investissement (qualitatif et quantitatif) par l'établissement peut faciliter ce type de démarche.

Le rapprochement entre structures permet d'optimiser les moyens humains (chef de projet, porteurs techniques et métiers, etc.) et les coûts (évolutions demandées, maintenance de la solution, etc.). Les acteurs locaux (CG, ARS, GCS régional...) peuvent apporter aux ESMS des compétences non disponibles au sein des établissements, les mettre en relation avec d'autres ESMS pour partager des expériences ou dans un objectif de mutualisation.

Les 14 gestionnaires médico-sociaux ayant accepté de partager leur retour d'expérience présentent une grande diversité (public accompagné, nature juridique, modes d'accompagnement, financement...). Leur analyse transversale met en avant plusieurs bonnes pratiques susceptibles d'être appliquées à tout projet SI dans le secteur médico-social. Ces pratiques, qui sont toutes issues des projets menés, sont regroupées par thème et accompagnées d'un ou plusieurs renvois aux retours d'expérience dans le tableau ci-dessous.

Thème	Bonnes pratiques	Exemple(s)
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> •Mettre à niveau les infrastructures (réseau, postes de travail...) •Définir le périmètre à couvrir par la solution à mettre en place •Harmoniser les pratiques a minima sur le périmètre défini , converger au niveau organisationnel •Identifier les points critiques (ex. : adhésion des médecins pour un EHPAD) 	
Gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> •Désigner une chefferie de projet bicéphale (technique/métier) •Définir un dispositif de pilotage du projet (instances, rôles et responsabilités) •Faire porter le projet par la Direction •Ajuster le calendrier à l'évolution du projet 	
Expression des besoins	<ul style="list-style-type: none"> •Recenser les besoins de(s) l'établissement/service en associant les différents profils d'utilisateurs (dont utilisateurs externes) •Rédiger un cahier des charges détaillant de manière précise et pragmatique les besoins de la structure et ses exigences 	
Choix d'un éditeur	<ul style="list-style-type: none"> •Définir des critères de choix précis et discriminants •Ne pas s'en tenir au critère financier pour le choix. La souplesse, l'évolutivité et la pérennité de la solution sont également à considérer •Choisir un éditeur pouvant répondre aux exigences existantes ou à venir (ex. : DMP compatibilité) 	
Progressivité du déploiement	<ul style="list-style-type: none"> •Déployer la solution progressivement (par module/processus) •Mener des expérimentations dans des sites pilotes avant un déploiement dans l'ensemble des établissements/services 	



Sous-chapitres :

- 3.2.1. Les prérequis nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet SI
- 3.2.2. Les projets SI nécessitant une forte implication en gestion de projet
- 3.2.3. L'expression des besoins, étape clé dans la mise en oeuvre d'un projet de SI
- 3.2.4. Le choix d'éditeurs en capacité de répondre aux besoins des ESMS et aux exigences nationales et réglementaires
- 3.2.5. Des démarches progressives
- 3.2.6. Faire de l'investissement dans les SI une priorité
- 3.2.7. Mettre en place une communication soutenue à chaque étape du projet
- 3.2.8. Mettre en place un accompagnement personnalisé des professionnels

Glossaire

ARS
 CPOM
 ESMS
 GCS
 maintenance
 mutualisation
 SI
 pilotage

Date de parution :
 20/09/2013

Télécharger la production